

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
01-janv-17	PAU	PRIX ALFRED TORRANCE	OBST	3 500	H	32 000	4 ANS	M.H	A.Q.P.S	Pour poulains entiers et hongres nés en 2013, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas couru. Poids : 68 k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois en course au galop recevront 2 k.
04-janv-17	PAU	PRIX D'OLORON	OBST	3 500	H	32 000	4 ANS	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour pouliches nées en 2013, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas couru. Poids : 68 k. Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en course au galop recevront 2 k.
13-janv-17	PAU	PRIX DE LALOUBERE	OBST	3 900	S	34 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000 en steeple-chases. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 4.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
15-janv-17	PAU	PRIX D'ALBRET	OBST	3 700	S	34 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas en steeple-chase reçu 2.000 (victoires et places). Poids : 68 k. Les poulains et les pouliches ayant, en steeple-chase, reçu 1.000 (victoires et places) porteront 2 k. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru recevront 2 k.
22-janv-17	PAU	PRIX AL CAPONE II	OBST	3 500	H	32 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 8.500 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
28-janv-17	PAU	PRIX RENE SIRVAIN	OBST	4 000	S	32 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 12.000 (places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2015 inclus au 31 décembre 2015 inclus.
31-janv-17	PAU	PRIX FREDERIK HENRY PRINCE	OBST	3 900	S	34 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 4.000. En outre, tout poulain ou pouliche, ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
05-févr-17	MACHECOUL	PRIX PRINCE D'AVRIL	PLAT	2 350	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant obtenu aucune allocation recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
07-févr-17	PAU	PRIX DE JURANCON	OBST	4 000	S	34 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
07-févr-17	PAU	PRIX DE LASTOURS	OBST	3 500	H	32 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacle, ni couru trois fois, ni reçu 8.500 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
12-févr-17	MAURE/BRETAGNE	PRIX DU BOIS BASSET	OBST	3 800	S	14 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas couru en steeple-chase. Poids : 67 k.
13-févr-17	PAU	PRIX DE MASLACQ	OBST	3 900	S	34 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16-févr-17	ANGERS	PRIX ISOPANI	OBST	3 800	S	26 000	5 ET 6	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas reçu 15.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier 2015 inclus. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier 2015 inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
19-févr-17	MACHECOUL	PRIX NYMPHE DE MONDIE	PLAT	2 950	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 65 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et en places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
19-févr-17	SEICHES/LE-LOIR	PRIX DE LA LOIRE	PLAT	2 700	P	11 000	4 ANS	FEMELLE	S.B. A.Q.P.S	Pour pouliches de 4 ans, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les pouliches n'ayant jamais couru, recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
19-févr-17	SEICHES/LE-LOIR	PRIX DU LOIR	PLAT	2 700	P	10 000	4 ANS	M.H	A.Q.P.S	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
26-févr-17	ANGERS	PRIX DES PELTRAIS	PLAT	3 000	P	22 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 65 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. Les chevaux n'ayant pas reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2, ceux n'ayant jamais couru, 3 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. DEPART AUX ELASTIQUES
26-févr-17	MAURE/BRETAGNE	PRIX DE PORNICHET	OBST	4 200	S	14 000	5 ET 6	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 67 k., 6 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
03-mars-17	FONTAINEBLEAU	PRIX DES DAGUETS	OBST	3 600	S	23 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, le s 5 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 11.000 (victoires et places). Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
05-mars-17	AUTEUIL	PRIX RIVOLI	OBST	3 500	S	52 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année de naissance inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
05-mars-17	LIGNIERES	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER - PRIX SERGE VINCON	OBST	3 600	S	12 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
05-mars-17	LIGNIERES	PRIX FLORENCE CHARRIER	OBST	4 300	S	12 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
06-mars-17	COMPIEGNE	PRIX BAROUD III	OBST	3 800	S	55 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu, en steeple-chases, une allocation de 17.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
07-mars-17	NANTES	PRIX DU CLOS PASQUIER	PLAT	3 100	P	16 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 62 k., 5 ans, 63 k. Surcharges accumulées depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 gagnés. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
12-mars-17	AUTEUIL	PRIX DE L'YONNE	OBST	3 500	H	48 000	4 ANS	M.H	A.Q.P.S	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas couru. Poids: 67k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop recevront 2k.
12-mars-17	PONTCHATEAU	PRIX DE SAINT GILDAS	OBST	3 400	S	14 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 1.500 Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
12-mars-17	PONTCHATEAU	PRIX JOBIC SEVERE	OBST	4 300	S	14 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
12-mars-17	SAUMUR	PRIX DU CONSEIL GENERAL DE MAINE ET LOIRE	PLAT	3 200	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
12-mars-17	SENONNES	PRIX CANTAL-DUPART	PLAT	3 000	P	12 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 62 k., 5 ans, 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
18-mars-17	AUTEUIL	PRIX FERNAND ROY	OBST	4 400	S	52 000	6 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 14.000 du 1er juillet 2015 inclus au 31 décembre 2015 inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
18-mars-17	AUTEUIL	PRIX SAMARITAIN	OBST	3 500	H	48 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, couru deux fois. Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
19-mars-17	ARGENTAN	PRIX D'AUTEUIL	OBST	4 250	S	13 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, reçu 2.500 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
19-mars-17	ARGENTAN	PRIX DE MOULINS SUR ORNE	OBST	4 250	S	13 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, reçu 4.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
19-mars-17	ARGENTAN	PRIX RENE COUETIL	OBST	4 250	S	13 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 18.000 (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
19-mars-17	NANCY	PRIX ISABEY	PLAT	2 400	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 64 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
22-mars-17	FONTAINEBLEAU	PRIX D'ARBONNE LA FORET	OBST	3 600	S	23 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, couru trois fois. Poids : 4 ans, 66 k., 5 ans, 70 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
26-mars-17	FOUGERES	PRIX D'AUTEUIL ET DE LA COMMUNE DE JAVENE	OBST	4 200	S	12 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
26-mars-17	FOUGERES	PRIX DES ANGEVINES	PLAT	2 400	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids 4 ans : 63 k., 5 ans 63 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues victoires et en places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
26-mars-17	MESLAY-DU-MAINE	PRIX DE LA TOUCHE	OBST	3 500	S	18 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
26-mars-17	MESLAY-DU-MAINE	PRIX DE LIVERPOOL	OBST	4 200	S	18 000	5 ET 6	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas gagné un steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
26-mars-17	MONTLUCON-NERIS	PRIX DE LA CELLE	PLAT	3 100	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
26-mars-17	MORLAIX	PRIX SAINT POL DE LEON	OBST	3 900	S	13 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
26-mars-17	SAUMUR	PRIX COLONEL AUBLET	OBST	4 300	C	13 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens, de 5 ans et au-dessus n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. (On ne saute pas la ligne des fencés). Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
26-mars-17	SAUMUR	PRIX DE LA CHAUVELAIS	PLAT	3 200	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant obtenu aucune allocation au galop. Poids : 65 k. Les chevaux n'ayant jamais couru au galop recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
27-mars-17	LION-D'ANGERS	PRIX EDREDON BLEU	OBST	3 700	H	21 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
29-mars-17	ARGENTAN	PRIX DUNETTE	PLAT	2 500	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
29-mars-17	COMPIEGNE	PRIX DE PRECHAC	OBST	3 800	S	55 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu, en steeple-chases une allocation de 25.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
31-mars-17	MAIS-LAFFITTE	PRIX D'ESTRIVAL - Gr.3 AQPS	PLAT	2 500	P	34 000	4 ET 5	FEMELLE	S.B. A.Q.P.S	Pour jumens de 4 et 5 ans, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. Poids : 61 k. Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus en 2016. Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire de la jument gagnante.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
01-avr-17	AUTEUIL	PRIX MITSOUKO III	OBST	3 600	S	52 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
02-avr-17	ANGOULEME	PRIX CLIM ET FROID-ETS TERRADE	OBST	3 800	H	14 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant ni couru trois fois en course à obstacles ni reçu une allocation en steeple-chases. Poids : 4 ans, 66 k., 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
02-avr-17	ANGOULEME	PRIX DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU GRAND ANGOULEME	PLAT	2 600	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu 15.000 en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 64 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. DEPART AUX ELASTIQUES
02-avr-17	MERAL	PRIX ALFRED DE ROINCE	OBST	3 800	S	10 000	6 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
03-avr-17	MOULINS	PRIX D'AURILLAC	PLAT	2 800	P	22 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 62 k., 5 ans, 62 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k par 6.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
03-avr-17	MOULINS	PRIX DES EGLANTIERS	OBST	4 400	S	21 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de Race Pur Sang, n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 7.000, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
08-avr-17	PARAY-LE-MONIAL	PRIX DU VICOMTE HERVE DE VILLETTE	PLAT	2 400	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les chevaux n'ayant obtenu aucune allocation, recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
09-avr-17	CARHAIX	PRIX JEAN DE KERLIVIO	OBST	4 500	S	12 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les chevaux n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2 k. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
09-avr-17	LIGNIERES	PRIX COMTE CHARLES DE BOURBON	PLAT	2 400	P	11 000	3 ANS	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
09-avr-17	LIGNIERES	PRIX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ABC	PLAT	2 400	P	11 000	3 ANS	M.H	A.Q.P.S	Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
09-avr-17	SAINT-MALO	PRIX RICHARD DE GENNES	PLAT	2 500	P	11 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 10.000 ou 15.000. Poids : 63 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1 ^{er} octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
09-avr-17	SAUMUR	PRIX JEAN CLAUDE CERTENE	OBST	4 300	C	13 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1 ^{er} septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. (On ne saute pas la ligne des fences).
14-avr-17	FONTAINEBLEAU	PRIX QUAZVIN II	OBST	3 600	S	23 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX ARSENE THIBAUT	OBST	4 000	S	18 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX DE DURVAL	PLAT	2 300	P	12 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 65 k. Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX DE LA JAILLE-YVON	PLAT	2 300	P	13 000	3 ANS	M. H. F.	S.B. A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au Stud book Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
16-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX EUGENE ROUSSEAU (PRIX DU HARAS DU LION)	PLAT	3 000	P	16 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.500. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16-avr-17	LOUDEAC	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	PLAT	2 850	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16-avr-17	MONTLUCON-NERIS	PRIX LANISTE	PLAT	3 100	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.500 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16-avr-17	MONTLUCON-NERIS	PRIX PARIS-TURF - PRIX INTERMARCHÉ MALICORNE	OBST	3 500	S	12 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
17-avr-17	AUTEUIL	PRIX ANDRE BOINGNERES	OBST	4 400	S	52 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 13.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
17-avr-17	AUTEUIL	PRIX OTEUIL SF	OBST	3 500	H	48 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant ni reçu en courses de haies, une allocation de 12.000, ni reçu d'allocation en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
17-avr-17	BLAIN	PRIX MICHEL MARION DE PROCE	OBST	4 500	C	13 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 67 k., 6 ans et au-dessus, 69 k. Tout cheval ayant reçu, en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, 4.500 portera 2 k., 7.000, 4 k. Pour Gentlemen-riders et cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
17-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX DE SCEAUX D'ANJOU	PLAT	3 000	P	16 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
17-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX JEAN DE LA SAYETTE	OBST	4 000	S	21 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens, n'étant pas de race Pur Sang, de 5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
17-avr-17	MACHECOUL	PRIX CLAUDE ROUGET	PLAT	2 350	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 reçus en places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
17-avr-17	PARAY-LE-MONIAL	PRIX PAUL ET JEAN BOULARD	PLAT	2 000	P	12 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
20-avr-17	NANTES	PRIX DU CROISIC	PLAT	2 400	P	14 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
21-avr-17	AUTEUIL	PRIX RENE COUETIL	OBST	3 500	S	52 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas en steeple-chase, reçu une allocation de 24.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
22-avr-17	COMPIEGNE	PRIX RADIO PARIS	OBST	3 800	S	52 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour pouliches et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas en steeple-chase, les 4 ans reçus une allocation de 26.000, les 5 ans reçus 16.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
23-avr-17	DURTAL	PRIX DE LA TOUCHARDIERE	PLAT	2 900	P	12 000	4 ET 5	FEMELLE	S.B. A.Q.P.S	Pour jumens de 4 et 5 ans, nées et élevées en France, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
23-avr-17	LYON PARILLY	PRIX RIVOLI	PLAT	2 400	P	16 000	3 ANS	M. H. F.	S.B. A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France, inscrits au Stud Book Autres Que de Pur Sang. Poids : 64 k. Surcharge s accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.5 00 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
23-avr-17	NORT-SUR-ERDRE	PRIX GINETTA II	PLAT	2 500	P	11 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
23-avr-17	PONTIVY	PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONTIVY	PLAT	2 700	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5. 500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Sur charges accumulées pour les sommes reçues victoires en places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
23-avr-17	PONTIVY	PRIX ETG TPCO	PLAT	2 700	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
23-avr-17	PONTIVY	PRIX HOTEL ROBIC	OBST	3 800	S	12 000	6 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Joc keys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
23-avr-17	SAINT-CLOUD	PRIX BANGO - Gr.3 AQPS	PLAT	2 500	P	32 000	4 ET 5	M. H. F.	S.B. A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.00 0 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière. Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
23-avr-17	STRASBOURG	PRIX DOSTIEP	PLAT	3 000	P	12 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur-sang, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.500. Poids 4 ans : 64 k., 5 ans : 64 k1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places 1 k. par 2.000 reçus cette année et par 4.000 reçus l'année dernière. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
24-avr-17	MESLAY-DU-MAINE	PRIX BOUGIE	OBST	4 200	S	22 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.00 0 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
26-avr-17	ANGERS	PRIX DE MAUREPART	OBST	3 800	S	22 000	5 ET 6	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 8.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
26-avr-17	ANGERS	PRIX PARC SAINT NICOLAS	OBST	3 800	H	22 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
30-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX DU HARAS DU LION - PRIX DE LA ROUSSELIERE	PLAT	2 300	P	20 000	4 ET 5	FEMELLE	S.B. A.Q.P.S	Pour juments de 4 et 5 ans, inscrites au Stud Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. Poids : 61 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus, cette année, et par 6.000 reçus, l'année dernière. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
30-avr-17	LION-D'ANGERS	PRIX DU PLAST (PX. MACKENZIE II)	OBST	4 000	S	22 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
01-mai-17	FOUGERES	PRIX VICOMTE J.DU BOUEXIC - GROUPE PIGEON	PLAT	2 400	P	10 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
01-mai-17	PONTCHATEAU	PRIX DU CASINO DE PORNICHET	OBST	3 400	S	14 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, ni couru trois fois ni reçu deux allocations. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
01-mai-17	PONTIVY	PRIX PONTIVY COMMUNAUTE	OBST	3 800	S	12 000	6 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 8.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
06-mai-17	MOULINS	PRIX DES ISLES	OBST	3 600	H	18 000	4 ANS	M.H	A.Q.P.S	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
07-mai-17	DURTAL	PRIX DE BOCE	PLAT	2 200	P	15 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 8.500. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
07-mai-17	DURTAL	PRIX DE LA BARBEE	PLAT	2 900	P	11 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.000. Poids: 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
07-mai-17	DURTAL	PRIX TABLE AU ROI	OBST	4 050	S	17 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000. Poids: 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Sur charges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
07-mai-17	MONTLUCON-NERIS	PRIX BARRAT AUTOMOBILES - PRIX CXL INDUSTRIES ZA	OBST	3 500	S	12 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
07-mai-17	MONTLUCON-NERIS	PRIX TYPOCENTRE	OBST	3 500	S	12 000	6 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné un steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
08-mai-17	LE PIN AU HARAS	PRIX DES VENTES ARQANA	PLAT	3 100	P	13 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
08-mai-17	LE PIN AU HARAS	PRIX DU HARAS DES ECLOS	OBST	3 700	S	16 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000. Poids : 4 ans, 66 k., 5 ans, 70 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
08-mai-17	VANNES	PRIX LE TELEGRAMME	PLAT	3 100	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Sur charges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
12-mai-17	AUTEUIL	PRIX JASMIN II	OBST	4 400	S	52 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 15.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
12-mai-17	LION-D'ANGERS	PRIX MON MOME	OBST	3 400	S	23 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
13-mai-17	PARAY-LE-MONIAL	PRIX GRETT ET ARTS MANUELS	OBST	4 500	C	14 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
14-mai-17	LIGNIERES	PRIX DE CHATEAUMEILLANT	PLAT	2 400	P	11 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
14-mai-17	LIGNIERES	PRIX MARC BOUDOT	OBST	4 300	S	13 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
14-mai-17	MERAL	PRIX DE L'OUDON	OBST	3 800	S	11 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné en steeple-chases. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (places) : 1 k. par 1.500. Les poulains et pouliches n'ayant pas couru, en steeple-chase, recevront 2 k.
16-mai-17	COMPIEGNE	PRIX EL PASO III	OBST	3 600	H	48 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
18-mai-17	VICHY	PRIX HENRI ET MAURICE DE LAGENESTE	PLAT	2 400	P	15 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
18-mai-17	VICHY	PRIX HUGUES DE VERDALLE	PLAT	2 400	P	14 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
18-mai-17	VICHY	PRIX LUC CACQUEVEL	OBST	3 500	H	21 000	4 ANS	FEMELLE	A.Q.P.S	Pour pouliches de 4 ans , n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course s à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les pouliches n'ayant pas couru recevront 2 k. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
18-mai-17	VICHY	PRIX ROGER DE SOULTRAIT	PLAT	2 400	P	17 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
20-mai-17	AUTEUIL	PRIX DJARVIS	OBST	3 500	S	58 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 26.500. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000. Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, à l'éleveur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
21-mai-17	ANGOULEME	PRIX FRANCE GALOP	PLAT	2 600	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.500. Poids : 65 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. DEPART AUX ELASTIQUES
21-mai-17	CARHAIX	PRIX DU DOCTEUR ANDRIEUX	OBST	4 500	S	12 000	6 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
21-mai-17	LE PIN AU HARAS	PRIX DU HARAS D'ECOUVES	PLAT	3 100	P	14 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.500. Poids : 63 k. Tout gagnant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, portera 2 k., de plusieurs courses, 4 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
21-mai-17	MOULINS	PRIX DE BAGNOLET	PLAT	2 800	P	14 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais reçu une allocation de 7.000. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
21-mai-17	MOULINS	PRIX LUCIEN BOURDIN	OBST	3 600	S	18 000	5 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
21-mai-17	NANCY	PRIX COLONEL D'ACHON	PLAT	2 400	P	12 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 65 k. Les chevaux n'ayant jamais couru reçoivent 2 k. Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
21-mai-17	SENONNES	PRIX D'AMOURS	PLAT	2 300	P	11 000	3 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru reçoivent 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
21-mai-17	VANNES	PRIX DE LA VILLE DE SENE	PLAT	2 200	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Sur charges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
23-mai-17	ANGERS	PRIX DE LA MAROUTIERE	PLAT	3 000	P	19 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
23-mai-17	ANGERS	PRIX TERRA BOTANICA	OBST	3 800	H	21 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
25-mai-17	LION-D'ANGERS	PRIX DOMAINE D'AVRILLE	PLAT	2 300	P	13 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 65 k. Les chevaux n'ayant jamais couru reçoivent 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
25-mai-17	SAINT-BRIEUC	PRIX JOSEPH SEVERE	PLAT	2 400	P	11 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Sur charges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
25-mai-17	WISSEMBOURG	PRIX SUPERMARCHES MATCH DE WISSEMBOURG	PLAT	3 000	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.500 reçus. Pour Gentlemen-riders et cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.
26-mai-17	LYON PARILLY	PRIX MARCEL CALLIER	PLAT	2 800	P	28 000	4 ET 5	M. H. F.	S.B. A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, inscrits au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

DATE	HIPPODROME	PRIX	SPEC.	DIST.	DISC.	ALL°	AGE	SEXE	RACE	CONDITIONS DE COURSE
28-mai-17	BLAIN	GRAND CROSS DE LA VILLE DU GAVRE	OBST	5 500	C	14 000	5 ET +	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 5 ans, 6 6 k. 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. La course sera précédé d'un défilé.
28-mai-17	BLAIN	PRIX DE L'ISAC	PLAT	2 650	P	10 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné 10.000. Poids : 65 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.500 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
28-mai-17	CLUNY	PRIX DE VANILLE DE COTTE	PLAT	2 450	P	11 000	4 ET 5	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
28-mai-17	CLUNY	PRIX JEAN MOMMESSIN	PLAT	2 450	P	10 000	4 ANS	M. H. F.	A.Q.P.S	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.